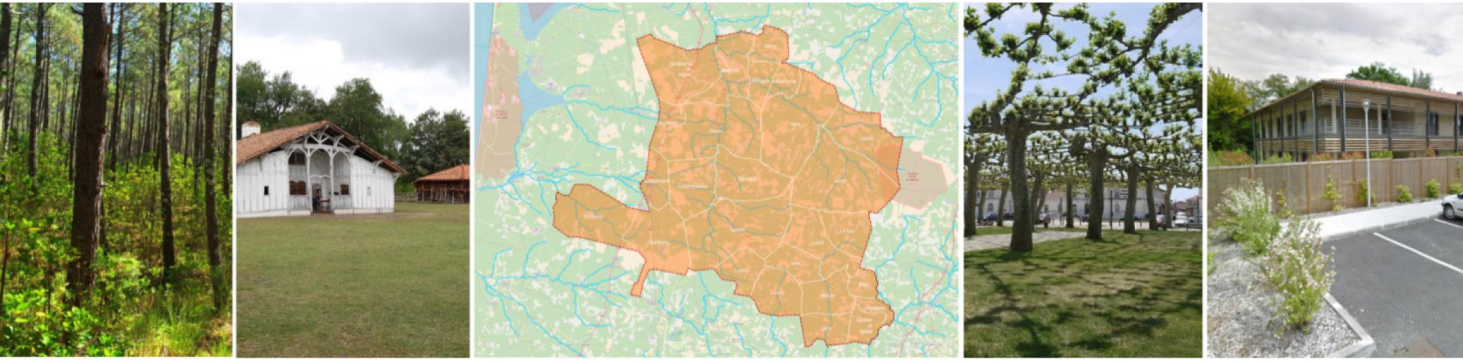


## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



### 4.1 Documents Graphiques - zonages et prescriptions réglementaires

> Dossier approuvé

Commune de MANO

échelle 1/10000ème

| PROCEDURE                                         | PRESCRIT   | PROJET<br>ARRÊTÉ | APPROUVÉ |
|---------------------------------------------------|------------|------------------|----------|
| ELABORATION                                       | 30/03/2017 | 1e 07/12/2023    |          |
| VU POUR ETRE ANNEXÉ A LA<br>DECISION EN DATE DU : |            |                  |          |
| LE PRESIDENT DE LA G.C.C. :                       |            |                  |          |

créham bkm

- Limites de zone du PLUi
- Espaces Boisés Classés et Protection des feuillus au titre de l'article L151-23 du C.U.
- Espaces verts et plantations à préserver ou réaliser en zone U
- Prairies protégées en zone N
- Terres agricoles à préserver
- Secteurs de richesse du sol ou du sous-sol
- Emplacement réservé
- Secteur de diversité commerciale protégée
- Secteur soumis à OAP sectorielle
- Périmètre d'attente de projet global
- Interfaces entre zones d'urbanisation et zones d'aléa fort d'incendie de forêt
- Limite de recul des constructions par rapport aux voies à grande circulation
- Patrimoine bâti inventorié
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A ou N
- Petit patrimoine inventorié
- Airials remarquables
- Information
- Chemin de traverse du SPR de Solférino
- Terrains avec constructions existantes, engagées ou autorisées non cadastrées

